

Lettre aux parents de nos élèves

Madame, Monsieur,

Le **MARDI 21 FÉVRIER 2012**, l'enseignant(e) de votre enfant sera absent(e) en raison d'un mouvement de grève.

Les syndicats enseignants appellent à cette journée d'action départementale de grève et de manifestation,

pour dénoncer :

- *les fermetures de classes maternelles et élémentaires dans les écoles,*
- *les nouvelles suppressions de maîtres E et de maîtres G prévues dans les RASED,*
- *la suppression de postes de remplaçants et de conseillers pédagogiques.*

Nous sommes contraints de recourir à ce moyen d'action qui va priver votre enfant d'enseignement pour cette journée.

Nous sommes conscients de la gêne pratique que cela risque de vous occasionner, mais la cause que nous défendons, et pour laquelle nous allons à nouveau perdre une journée de salaire, vous concerne aussi.

Nous agissons pour défendre l'existence d'un système éducatif de qualité au service de la réussite scolaire de tous les élèves.

**Après 13500 emplois supprimés à la rentrée 2009, 16000 à la rentrée 2010,
16000 à la rentrée 2011, 14000 emplois seront à nouveau supprimés dans
l'EDUCATION NATIONALE en 2012 !**

**DANS LE DÉPARTEMENT DE SEINE MARITIME,
CE SONT 130 POSTES QUI SERONT SUPPRIMÉS
PAR L'INSPECTEUR D'ACADÉMIE POUR LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE 2012.**

Cela aura pour conséquence une dégradation des conditions de travail des enfants, une diminution des aides apportées aux enfants en difficulté par les enseignants spécialisés de RASED.

C'est donc la qualité de l'enseignement que nous entendons défendre par cette action.

Nous espérons pouvoir compter sur votre compréhension et votre solidarité.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Les Enseignants grévistes de l'école.